

Observations du 15 novembre 2022

Madame, Monsieur,

La Fédération Nationale Ovine (FNO), syndicat national représentant la filière ovine, travaille quotidiennement au service des éleveurs ovins français et assure leur représentation auprès des instances professionnelles nationales, européennes et des pouvoirs publics. Elle mène de nombreuses actions notamment dans le cadre de la valorisation des produits issus de l'exploitation, de la PAC, des réglementations et recommandations sanitaires, des travaux de R&D mais aussi de manière plus générale sur le métier d'éleveur ovin.

La FNO travaille depuis 2017 en étroite collaboration avec le développeur Néoen sur l'expérimentation de projets alliant production d'ENR au sol et production ovine, ce qui lui a permis en 2020 d'établir une charte pour le développement de projets agri-solaires ovins vertueux (document en pièce jointe). Les bénéfices apportés par l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'exploitation des surfaces agricoles doivent être au moins égaux voire supérieurs à ces impacts et la production agricole doit rester la source de revenu principale pour l'éleveur.

Le projet de parc photovoltaïque de Saint Hilaire la Treille s'inscrit dans cette démarche. Il répond à notre charte et a fait l'objet d'un travail approfondi avec le développeur Néoen, les éleveurs concernés, l'Institut de l'Élevage et la FNO pour répondre au mieux aux besoins des GAEC La ferme de Bord et Guimbard Soulat, assurer la pérennité de l'activité agricole et permettre le retour d'expérience et l'acquisition de références grâce à un suivi technico-économique qui sera rendu public.

Pour toutes ces raisons, la FNO affiche clairement son soutien au projet agrisolaire de St Hilaire la Treille et espère que la préfecture validera en l'état le permis de construire.

Pour Michèle Boudoin

Présidente de la FNO

Audrey DESORMEAUX

Chargée de mission

Fédération Nationale Ovine